Mercredi 1er Juin 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, le 31 *mai*.

Nous lisons aujourd'hui dans le *Staats Courant*, sous la [illegible]

Sa Majesté le roi a quitté, hier dans l'après-midi, cette résidence, pour se rendre à Soestdyk. On croit savoir que S. M. va y rejoindre son auguste père, S. M. le roi Guillaume Frédéric, comte de Nassau, qui y était attendu hier, [illegible]

— S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas a quitté, cette résidence, pour se rendre à Flessingue, où S. A. R. s'embarquera à bord du [illegible] pour se rendre à St.-Pétersbourg. Le prince Henri assistera à la fête du 25e anniversaire du mariage de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice de toutes les Russies.

— S. M. le roi, par arrêté du 26 de ce mois n° 195, a établi des Chambres de Commerce à Zwolle, Deventer, Kampen, Meppel et Enschedé; chacune de ces Chambres se compose de neuf membres.

— Par arrêté royal du 26 de ce mois n° 173, le lieutenant en premier C. L. von Pfaffenrath von Sonnenfels, du 2e régiment d'artillerie, a été nommé adjudant du colonel gouverneur de l'académie royale militaire.

— Un arrêté royal de même date n° 174, accorde le traitement de non activité au capitaine C. W. Seeuwen, du 8e régiment d'infanterie.

— Par arrêté du même jour n° 175, le premier lieutenant adjudant J. G. F. Maslow, du régiment de chasseurs a obtenu sa démission de ses fonctions d'adjudant et en même temps le traitement de non activité.

— S. M., par arrêté du 26 mai n° 182, a placé le capitaine de 2e classe A. H. Dryfhout van Hooff, du 3e régiment d'artillerie, dans son rang et ancienneté, près du régiment d'artillerie volante.

— Un arrêté royal de même date n° 214 nomme M. Charles Théodore Jules van Bodemeyer officier de santé de 3e classe près des forces de terre et de mer aux Indes-Orientales.

— Par un autre arrêté du même jour n° 215, le lieutenant en second J. W. C. van Langen, du 5e régiment d'infanterie, a été placé, dans son rang et ancienneté, près de l'armée de l'infanterie aux Indes-Orientales.

— S. Exc. le ministre d'état, chargé de la direction générale des affaires du culte réformé, a adressé aux ministres des églises protestantes une circulaire sous la date du 21 de ce mois, pour recommander à leur sollicitude les collectes qui se feront en faveur des incendiés de Hambourg, conformément à l'arrêté de S. M. du 17 de ce mois.

— Le *Handelsblad* contient aujourd'hui un avis à la date d'hier, de la commission qui s'est chargée à Amsterdam de recueillir les dons en faveur des incendiés de Hambourg, portant qu'elle a reçu jusqu'à cette date, la somme de 18,207 florins 50 1/2 cs., non compter les dons rassemblés par le *Handelsblad* et le montant des listes de souscription.

La direction du *Handelsblad* avait reçu à la date d'hier la somme totale de 5,944 florins 91 cents.

La commission ci-dessus de concert avec la direction du *Handelsblad*, a résolu de remettre le montant de ses recettes au consul de Hambourg à Amsterdam, pour le faire parvenir à sa destination, ce qui déjà a eu un commencement d'exécution.

— Les correspondans des assureurs de Hambourg à Schiedam ont ouvert une souscription en faveur des incendiés de la prochaine de ces villes. M. le bourgmestre J. Loopuyt a donné un généreux exemple qui a été suivi avec empressement par quelques notabilités de la Bourse. Seulement 9 signatures ont produit 2,500 florins qui déjà ont été transmis à leur destination et auxquels a eu la plus vive reconnaissance.

— On mande de Harlem que, hier à 11 heures, a eu lieu un dernier essai du chemin de fer de ladite ville jusqu'à la station provisoire près de la métairie dite *Veenenburg* située entre Heemstede et Lisse. Cet essai a de nouveau été couronné d'un plein succès. Le parcours s'est fait en 21 minutes avec un convoi de huit wagons dans lesquels se trouvaient, outre les membres du conseil d'administration du chemin et plusieurs dames, M. le bourgmestre de Harlem et quelques personnes de distinction.

— M. Boer à Scheveningue vient d'ouvrir, dans une belle cabane en bois derrière l'auberge le *Romain*, l'exposition du squelette de la baleine jetée, au mois de décembre dernier, sur la plage entre Scheveningue et Kelwyk. Ce colossal cétacé est entouré d'une multitude de raretés chinoises et japonaises et d'une riche et curieuse collection de coquillages, de pétrifications et autres productions des mers. La foule se porte à cette exposition qui est vraiment digne de l'attention des naturalistes, comme du public en général.

— Dans la nuit du 27 au 28 de ce mois, cinq magasins en bois du chantier *De Boot* au constructeur B. Gruen, *Groote Hout-burgerstraat* à Amsterdam, ont été réduits en cendres. Trois de ces magasins appartenaient en propre à M. Gruen et les deux autres respectivement à la veuve G. Spaay et à M. B. Kruyf. Le matériel et le bois de construction du chantier ont eu beaucoup à souffrir et un magasin de fourbe ainsi que l'habitation de M. Mulling ont été également détruits par les flammes. Dix pompes, dont trois du chantier de l'état, une du dok oriental et six de la ville, ont fonctionné et maîtrisé le feu vers deux heures.

— Dans l'article intitulé : *Un mot de M. A. Dumas*, à la 2e page [illegible] de notre numéro d'hier, de notre correspondant, au lieu de : *les beautés poétiques du grand tragédien anglais*, lisez : *grand tragique anglais*.

— On annonce d'Oldenbourg, à la date du 23 mai, que S. A. R. le grand-duc a accordé sur sa cassette particulière une somme de 10,000 Rixth., en faveur des incendiés de Hambourg, et qu'en outre S. A. R. a ordonné une collecte générale dans ses états au profit de ces mêmes victimes.

— Le 25 mai, S. A. R. le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin est arrivé dans le plus strict *incognito* à Hambourg. Après avoir visité le théâtre du sinistre, S. A. R. est retournée dans ses états.

— Nous avons déjà dit que S. M. l'empereur de Russie a fait, dans sa munificence, un don de 50,000 Roubles Argent, en faveur des incendiés de Hambourg. On annonce de St.-Pétersbourg que S. A. I. le duc de Leuchtenberg a bien voulu faire une collecte parmi les membres de la famille impériale au profit de ces infortunés, et que cette collecte a rapporté la somme de 140,000 Roubles Argent.

On lit dans un journal français :

« Quand la nouvelle de l'incendie hambourgeois vint éclater au sein de la Bourse, elle produisit, dans le temple du Veau d'or, une profonde sensation. Les bruits les plus exagérés circulèrent aussitôt. On parlait des pertes éprouvées par MM. C.... F.... et P.... On assurait même que M. P...., qui fait avec Hambourg des affaires colossales, était complétement ruiné. Dans le premier moment, M. P.... crut lui-même aux rumeurs répandues, avec ou sans préméditation, et, à tout hasard, il résolut de se mettre en mesure. M. P.... a pour intime M. le marquis d'A...., [illegible] de ces hommes [illegible] de l'Europe. Il se court chez [illegible], lui conte son malheur et lui demande 100,000 fr. [illegible] (c'est M. le marquis d'A.... que je veux dire) écoute la demande sans sourciller, ne souffle pas mot, se lève, va à son secrétaire, en tire un énorme registre qu'il présente tout ouvert à M. P....

» Les pages de ce registre sont criblées de chiffres. M. P.... les parcourt et lit : *Le 14 brumaire an VIII, à madame de ....*, 20,000 *fr.* — *Le* [illegible] *janvier* 1807, *à mon ami le comte de G...., qui, ruiné au jeu, voulait se brûler la cervelle, cent mille francs.* — *Le* 17 *mars* 1814, *au prince de ...., revenant de l'émigration*, 50,000 *fr.* etc. Toutes les feuilles retiennent ces sortes d'inscriptions semblables. M. P...., comprenant à peine ce qu'il voit, va jusqu'à la dernière des pages, et il y lit ce fabuleux total : « TREIZE MILLIONS NEUF CENT MILLE FRANCS. » M. P.... lève les yeux vers M. le marquis d'A.... et lui dit : — Mais, mon ami, il n'est pas possible que vous ayez jamais prêté une somme si considérable. — Et, pourquoi, cela n'est-il pas possible ? — Parce qu'à l'heure qu'il est, vous seriez ruiné. — Aussi, mon ami, me suis-je contenté de tenir note des sommes qu'on voulait m'emprunter, mais je n'ai jamais prêté un sou à qui que ce soit. Et vous comprenez, n'est-il pas vrai, que je ne peux pas, à mon âge et pour vous, commencer à faire des sottises ? Vous ne le souffririez pas.

Ce disant, M. le marquis d'A.... prit une plume et, sous les yeux même de M. P...., il écrivit : « *Le* 9 *mai* 1842, *à mon ami P...., ruiné par l'incendie de Hambourg*, 100,000 fr. » Puis, ayant fermé le registre, le marquis d'A.... parla d'autre chose.

— Le chemin de fer de Naples à Rome vient d'obtenir le consentement du Saint-Siége. On prétend que, par un arrangement conclu entre les deux états, Naples se chargera à elle seule du travail et de la dépense, dont Rome lui remboursera sa part en annuités. On parle, comme de chose arrêtée, d'un chemin de fer de Rome à Florence.

Dans un moment où quelques journaux s'occupent ici de la question de l'émancipation des esclaves dans les colonies hollandaises des Indes-Occidentales, l'article suivant emprunté au *Monthly Review and Colonial Magasine* offrira un double intérêt pour nos lecteurs. Les notes qui l'accompagnent sont du traducteur français :

Les Antilles Anglaises

AVANT ET DEPUIS L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES (1).

Voici bientôt dix ans que l'Angleterre, cédant aux obsessions [illegible] dont le but philanthropique n'a point été atteint, et si mal entendu sous le point de vue de la politique et des intérêts matériels. Cette expérience ne doit pas être perdue pour la France. Si nous sommes du nombre de ceux qui désirent vivement l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, nous désirons aussi que cette émancipation s'accomplisse avec la prévision du lendemain.

Quant à la lutte qui est aujourd'hui engagée entre le sucre de canne et celui de betterave, on verra dans cet article que les Antilles anglaises, par rapport à l'Inde, se trouvent dans la même position que la betterave par rapport à la canne à sucre; c'est-à-dire que l'Inde produit infiniment meilleur marché que les Antilles. Sous le droit différentiel établi en Angleterre en faveur des colonies de l'Inde-Occidentale, le sucre de l'Inde aurait depuis long-temps envahi les marchés de la Grande-Bretagne; mais aujourd'hui le gouvernement anglais se ravise, il revient de cette partialité, et tend sans cesse à diminuer les droits protecteurs, afin de favoriser la consommation. De même aussi pensons-nous qu'il y aurait avantage pour la France et pour nos colonies à abaisser les droits qui pèsent sur le sucre des tropiques, maintenant surtout qu'il est démontré que le sucre de betteraves est hors d'état de soutenir toute concurrence sérieuse. Du reste, voici les termes de ces deux procès; en les ayant sous les yeux, tout homme impartial pourra facilement asseoir son jugement. Dans l'Inde, un hectare planté en cannes à sucre donne 37,500 kilog. de *jus* environ, qui, à raison de 6 kilog. pour un kilog. de sucre, représentent 6,259 kil. de sucre. Dans les Antilles, un hectare de terre ne produit guère plus de 1,500 kilog. de sucre. En France, d'après les résultats d'une enquête parlementaire, on admet que, dans les localités où l'industrie [illegible] est établie, un hectare de terrain produit 27,518 kilog. [illegible] représentant, par un rendement de 4 1/2 p. 1, 1,271 kilog. [illegible], dans l'opinion de M. Dumas, équivalent à 1,017 [illegible]. Ainsi, à surface égale, le sol des tropiques [illegible] de la sucre que le sol de la France. Il faut [illegible] l'industrie: culture tropicale, qu'elle produit le [illegible] la bagasse ou résidu des cannes [illegible] jus. En France, la question [illegible] pour l'industrie du sucre indigène, puisque les [illegible] démontrent que l'on brûle [illegible] pour produire 100 kilogrammes de sucre. La présence de ces faits, la solution ne [illegible] douteuse, alors surtout que l'on voit les principaux fabricants [illegible] indigène [illegible] à l'abolition [illegible] qui viennent [illegible] à la Jamaïque de la part des [illegible] signeront encore un nouvel intérêt à cet article.

(1) L'article sur les Antilles anglaises se rattache à trois grandes questions qui occupent aujourd'hui l'attention publique en France : la question des sucres, celle de l'esclavage des noirs, et subsidiairement celle du droit de visite, droit au sujet duquel un traité avait été surpris à notre diplomatie, et qui restera long-temps un incident très-embarrassant pour l'Angleterre dans ses relations avec les États-Unis. On ne doit pas cependant s'attendre à trouver dans cet examen rapide la solution complète de ces questions, mais on pourra y recueillir des renseignemens précieux sur l'émancipation des esclaves, on y puisera surtout la preuve que l'Angleterre s'est un peu trop hâtée et accomplissant cet acte

exactitude la situation morale de ces divers foyers de civilisation, nous avons compromis à tout jamais l'avenir de nos colonies occidentales.

Lorsque Pedro d'Esiença et Decheux eurent transporté la canne à sucre et le café dans les Antilles, les bras manquaient pour cultiver ces plantes. Les *trente-six mois* (colons temporaires venus d'Europe, engagés pour trois ans seulement et dont la mortalité était de 60 %) arrivaient en quantité insuffisante; ne pouvaient fournir une quantité de travail suffisante. Les Caraïbes, indigènes de cet archipel, étaient trop indolens et trop faibles pour que l'on pût compter sur eux; d'ailleurs, ils avaient été décimés par le travail des mines du Mexique et du Pérou. Mettre à profit la riche végétation des tropiques, remplacer des hommes énervés par des hommes robustes accoutumés déjà au climat de la zone torride, ce n'était pas une mesure sans portée; c'était une idée pleine d'avenir. Si les capitaines négriers eussent été plus humains; si les propriétaires de plantations eussent un peu mieux compris les avantages de la traite; si, au lieu de regarder leurs esclaves comme du bétail, si, au lieu de les abrutir par de mauvais traitemens, ils avaient cherché à relever leur moral, à leur donner une éducation pratique et professionnelle; s'ils s'étaient appliqués à en faire des instrumens intelligens et capables de se guider eux-mêmes; si enfin ils s'étaient efforcés, par des récompenses et des encouragemens gradués, à les attacher au sol qu'ils fertilisaient de leurs bras; certes l'humanité n'aurait pas tant à récriminer contre la traite et l'esclavage; car c'est à ces mains esclaves que l'Europe et l'Amérique doivent les grandes relations commerciales qui se sont établies entr'elles; car, en définitive, ces mains esclaves pouvaient seules étendre et propager les cultures qui font aujourd'hui la prospérité des deux Amériques: le café, le tabac, la canne à sucre et le coton.

La révolution que l'on voulait opérer demandait donc les plus grands ménagemens; il fallait connaître de longue main les mœurs et les habitudes des maîtres et des esclaves dont on allait ainsi rompre les rapports; il fallait surtout pressentir quels pourraient être les résultats de l'immense changement que l'on allait introduire dans ces colonies. Cette étude ne fut pas même jugée nécessaire. On nomma bien des commissaires pour surveiller le mouvement de l'émancipation; mais soit qu'on n'ait pas choisi des hommes d'une intelligence assez élevée, soit que ces agens aient mal rempli leur tâche, soit que l'on ait méconnu leurs conseils et leurs observations, toujours est-il qu'un déplorable laisser-aller présida à toutes les mesures qui avaient été ordonnées pour préparer l'affranchissement, et que des collisions sans nombre furent le prélude de cette œuvre de paix. Il faut dire aussi que, tandis que quelques commissaires clairvoyans annonçaient dans leurs rapports au gouvernement «que l'émancipation des esclaves aurait un résultat fatal pour l'avenir de nos colonies, que les nègres étaient hors d'état d'apprécier le bienfait qu'on leur accordait, et qu'en définitive, le commerce britannique en subirait de graves atteintes,» les missionnaires des clubs abolitionnistes ne manquèrent pas de faire un tableau pompeux de conquête: ils montraient à l'Europe les esclaves affranchis pleins de moralité, contractant des mariages, élevant leurs enfans, cultivant des terres pour leur compte, ou travaillant avec une docilité exemplaire au profit de leurs maîtres. Ces récits exagérés, revêtus d'un brillant coloris, reproduits par tous les journaux, donnèrent le change à l'opinion publique, et le gouvernement se laissa encore une fois entraîner. Sur beaucoup de points, on n'attendit pas que le terme légal de l'apprentissage fût expiré pour accorder la liberté définitive aux noirs, et nulle part on ne profita de la faculté que s'était réservée le législateur de prolonger de deux ans l'apprentissage. Malheureusement, les faits vrais, réels, incontestables, sont venus démontrer la fausseté de toutes ces idylles, et l'expérience a prouvé combien avait été fatale la précipitation que l'on avait mise à libérer les esclaves. Le noir une fois affranchi n'a plus voulu reconnaître de supérieurs; il n'a plus voulu se soumettre à aucune règle; il travaille à son gré, et il abandonne l'atelier suivant son caprice: la diminution des produits a été la conséquence nécessaire de cette inconduite.

Depuis 1815, les Indes-Occidentales ou Antilles anglaises, favorisées par un droit excessif, trouvaient dans le Royaume-Uni un débouché pour leurs produits, qui suivait le mouvement ascensionnel de la population et de la consommation. Pour ne nous arrêter qu'aux dernières années, nous voyons que, de 1820 à 1824, la moyenne de leurs expéditions est de 3,754,360 quintaux de sucre, de 1825 à 1829, elle s'élève à 3,860,933 quintaux. De 1830 à 1833, l'accroissement suit les mêmes proportions; mais en 1834, première année de l'apprentissage des esclaves, la récolte diminue tout-à-coup; nous ne trouvons plus aux exportations que 3,750,000 quintaux; et de 1835 à 1839, la moyenne s'abaisse à 3,354,833 quintaux. En 1840, les douanes anglaises n'ont enregistré des provenances des Indes Occidentales que 2,828,931 quintaux de sucre. Cette quantité diminue encore pour 1841, ainsi que nous le verrons, lorsque nous nous occuperons en détail de la situation actuelle de ces colonies. Et que l'on ne pense pas que, pendant cette même période, la consommation anglaise ait diminué; bien au contraire:

	Quintaux de sucre.
En 1831, la Grande-Bretagne ne consommait que.	3,781,011
En 1835, cette consommation s'est élevée à. . . .	3,856,562
En 1840 . . . . . à. . . .	3,945,832
En 1841 . . . . . à. . . .	4,058,431

Ainsi, avant l'émancipation des esclaves, les Indes-Occidentales fournissaient la presque totalité du sucre consommé dans la Grande-Bretagne; trois ans après l'adoption de cette mesure, elles n'en fournissaient que la moitié. Le mouvement des ports atteste encore d'une autre manière cette décadence.

Cependant, malgré ce résultat fatal, les abolitionnistes, non contens d'avoir compromis l'existence de nos colonies occidentales, voudraient encore détruire immédiatement l'esclavage dans l'Inde, où il est assis sur une plus vaste échelle, et où, de temps immémorial, il a fait partie des institutions sociales et politiques du pays. Le bon sens national repousserait, il faut l'espérer, des absurdes prétentions, comme l'a fait déjà le Parlement. L'Inde avec ses castes, avec ses habitudes, avec ses préjugés, ne pourrait supporter une telle révolution. Certes, nous ne sommes pas partisans de l'esclavage, mais nous affirmons que, si une telle mesure venait à être mise à exécution dans l'Inde, la puissance anglaise y serait aussitôt ruinée. Que de luttes n'avons-nous pas eues à soutenir pour détruire les sanglantes barbaries des *suttees*! et cependant, malgré l'intervention active des résidens anglais, on n'apprend que trop souvent la consommation de ces épouvantables hécatombes. Répétons-le donc, les Hindous ne sont pas encore assez imprégnés de la civilisation d'Europe pour que l'émancipation des esclaves puisse être tentée avec succès dans ce pays.

Et que nous importe que nos ennemis disent que l'émancipation des esclaves aux Antilles n'a été pratiquée par l'Angleterre que pour ruiner les colonies des autres nations, et qu'elle ne s'oppose à la traite que pour exercer un contrôle souverain sur toutes les mers! Qu'on examine avec impartialité les circonstances qui nous ont conduits à ce résultat, et l'on verra qu'il a pu être loin de notre pensée d'ajouter à toutes les horreurs de la traite, à ces combats sanglans qui en étaient le prélude sur les côtes de Guinée et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale; que l'on réfléchisse à cet entassement d'hommes dans les entreponts, à ces noyades systématiques, à ces assassinats froidement calculés, à tout cet or souillé de sang que rapportaient les négriers à Liverpool au retour de leur expédition, et on verra si, dans l'âme de Roscoë, leur concitoyen, il pouvait entrer une arrière-pensée, lorsque le premier, en 1781, il éleva son éloquente voix contre cet odieux trafic (2). Wilberforce poursuivit cette œuvre sainte, et lorsqu'en 1806, il obtint du Parlement le bill d'abolition de la traite, certes, si l'Angleterre eût voulu s'approprier toutes les Antilles ou les détruire, personne ne lui aurait demandé compte de ses actes, car elle était alors maîtresse souveraine dans ces parages. L'émancipation des esclaves a donc été une conséquence nécessaire de l'abolition de la traite, et non un acte d'hostilité dirigé contre nos voisins.

Et même aujourd'hui, si l'Angleterre tenait aussi peu qu'on le dit à ses colonies des Indes Occidentales, se soumettrait-elle aux sacrifices qu'elle s'impose pour prévenir leur ruine totale? n'aurait-elle pas, d'un seul trait de plume, aboli le droit différentiel qui protége encore sur nos marchés leurs produits contre ceux de l'Inde? le gouvernement britannique aurait-il assumé la dépense énorme de 240,000 liv. st. (6,000,000 fr.) par an pour subventionner les Compagnies de bateaux à vapeur qui naviguent dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique? entretiendrait-il dans ces colonies un si grand nombre de troupes pour protéger les colons européens contre toute tentative hostile de la part des noirs affranchis? s'efforcerait-il enfin de réparer le mal que son imprévoyance leur a causé, en cherchant à y introduire de nouveaux travailleurs, soit d'Europe, soit d'Afrique? Nous ne le pensons pas. L'Angleterre a surtout besoin de débouchés, et d'un commerce actif d'échange, pour entretenir ses manufactures et sa marine. Les colonies occidentales lui offraient des marchés sûrs, et elles étaient en outre des entrepôts naturels pour nos transactions avec l'Amérique du Sud. L'Angleterre n'a donc pu vouloir se suicider de gaieté de cœur; une erreur fatale l'a seule entraînée dans cette fausse voie. Maintenant, parviendra-t-elle à remédier au mal qu'elle s'est fait? c'est ce que nous allons étudier, en examinant la situation intérieure de ces colonies.

(La suite à un prochain numéro.)

(2) L'historien Roscoë cite Liverpool, où on sait que cette ville fut de 1730 à 1770 le grand foyer des armemens anglais pour la traite, pendant cette période, Liverpool expédia 2,000 navires sur la côte d'Afrique, et dans l'espace de dix années seulement elle importa aux Antilles 304,000 esclaves.

Extérieur.

TURQUIE.

L'*Observateur Autrichien* publie des nouvelles de Constantinople, à la date du 11 mai:

Le fils du grand schérif de la Mecque et le fils du Férik égyptien Samir-Pacha qui se trouve actuellement à Constantinople étaient arrivés dans cette capitale par le bateau à vapeur *El Raschid*.

— On lit dans le *Sun*:

La malle du Levant apporte la nouvelle singulière que les troupes égyptiennes ont reçu l'ordre d'entrer en Syrie pour apaiser l'insurrection des Druses. Nous avons peine à croire à un fait qui, s'il était exact, nous donnerait à supposer que les membres du Divan sont fous. Comment croit-on confier la répression d'une insurrection en Syrie aux mortels ennemis des peuples syriens, Maronites ou Druses?

Quelque invraisemblable qu'elle paraisse, cette nouvelle est confirmée par la correspondance suivante du *Times*, en date du 7 mai:

«Des lettres reçues de la Syrie nous apprennent qu'une frégate et une corvette égyptiennes étaient arrivées en vue de Beyrouth, ayant à bord des troupes du Pacha. Elles ajoutent que Soliman-Pacha arrivera incessamment d'Alexandrie, avec un renfort de 4 régimens (16,000 hommes). Ces troupes doivent agir de concert avec les troupes turques pour opérer le désarmement complet des habitans du Liban.

AUTRICHE.

Des lettres de Vienne, du 22 mai, mandent:

«On dit que le baron de Kübeck, président de la Chambre des finances, s'occupe d'un projet d'union douanière pour les états héréditaires de la monarchie autrichienne; d'après ce projet, toutes les entraves à la liberté du commerce intérieur seraient supprimées, et un système général de douanes établi pour toutes les provinces.

»On assure que la Banque de cette ville a fait au Sénat de Hambourg l'offre d'un prêt de 5 millions de florins à un intérêt très peu élevé.

»Dans leur réunion du 20 mai, les négocians en gros privilégiés de cette ville ont, comme d'autres corporations de la même ville, ouvert une souscription en faveur des incendiés de Hambourg. La maison S. Rothschild s'est aussitôt inscrite pour 3,000 fl., celle de Sina Arnstein et Eskeles pour la même somme, celle de Chanez-Mayer pour 2,000, une autre maison pour 1,000, etc.»

— On mande de Dresde, le 22 mai:

«On fait continuellement courir des nouvelles sur la Bohémiennes des traités d'accession de la Bohême au *Zollverein*. Il n'y a qu'une voix sur les avantages qui en résulteraient pour l'union tout entière. On désire surtout cette accession, parce que la situation de la Bohême favorise extraordinairement la contrebande sur ses frontières du côté de la Bavière, de la Saxe et de la Prusse, et que cette accession serait accompagnée [illegible] de commerce avec le reste de l'Autriche, à l'exception de la Hongrie, traité qui mettrait fin à la contrebande. [illegible] côté, cette accession ouvrirait au Zollverein de nouveaux débouchés et lui procurerait de nouveaux objets d'importation.

HANOVRE.

On lit dans la *Gazette de Hanovre* du 27 mai:

«Hier à 4 heures de relevée, S. M. le roi, accompagné de S. A. le prince Alexandre de Solms-Braunfels qui, peu auparavant, à son passage pour se rendre à Dessau, était arrivé ici, est parti pour Dessau, en passant par Hildesheim, Halberstadt et Magdebourg. Dans la suite de S. M. se trouvent le grand-écuyer de Malortie, et les aides-de-camp, capitaines de Slich[illegible] d'Ompteda.

»S. A. le prince Bernard de Solms-Braunfels est parti également pour Dessau.»

— On mande de Hanovre, le 26 mai:

«Les membres du collége du Trésor ont déclaré à la seconde Chambre des Etats, par suite d'une interpellation relative à l'allocation des 100,000 thalers votés en faveur des incendiés de Hambourg, que ce collége n'avait pas encore pouvoir de fournir des fonds dans ce but, ce qui semble confirmer le bruit que le gouvernement ne veut pas accorder la somme votée.»

ANGLETERRE.

Le vice-amiral Hall, l'un des plus anciens officiers de la marine britannique, vient de mourir à *Westgate House*, près Chichester, à l'âge de 77 ans.

— Voici le texte de la lettre adressée par S. M., à l'archevêque de Cantorbéry, pour solliciter la charité publique en faveur des classes ouvrières, et dont nous avons fait mention dans notre numéro d'hier:

«Victoire reine. Très-révérend père en Dieu et notre digne et bien aimé conseiller, salut. Attendu que dans certains districts d'Angleterre et d'Ecosse un grand nombre de personnes des classes ouvrières ont souffert et continuent de souffrir une rigoureuse détresse, et attendu qu'un grand nombre de nos sujets ont ouvert volontairement des souscriptions pour leur soulagement et nous ont en même temps humblement prié de donner nos lettres royales adressées au lord archevêque de Cantorbéry et au lord archevêque d'York pour les autoriser à encourager dans leurs diverses provinces des contributions pour ce bienveillant objet; prenant lesdites demandes en notre considération royale, et toujours prête à encourager et favoriser les desseins dictés par la charité et l'humanité, nous daignons bienveillamment condescendre à cette requête et nous mandons et ordonnons que les présentes lettres soient par vous communiquées aux divers évêques suffragans dans votre province, avec prière expresse à eux adressée de veiller à ce que chaque dimanche du présent mois et du mois prochain la publication en soit faite dans les localités de leurs diocèses respectifs qu'il plaira auxdits évêques de désigner; et dans cette occasion les ministres de chaque paroisse devront engager efficacement les paroissiens à contribuer libéralement, leurs aides offrandes devant, dans la semaine qui suivra, être perçues à leurs domiciles respectifs par les commissaires des pauvres ou administrateurs des églises de chaque paroisse. Les ministres des différentes paroises feront déposer immédiatement les sommes ainsi perçues, dans les bureaux de la banque d'Angleterre qui en tiendra compte et aura le soin d'appliquer lesdites sommes à l'accomplissement des bons desseins ci-dessus mentionnés. Sur ce, nous vous disons adieu de grand cœur.

Donné à notre cour de Saint-James, le onzième jour de juin 1842 en la cinquième année de notre règne.

Par ordre de la reine,
Signé, J. R. G. Graham.

Au très-révérend père en Dieu, notre digne et bien-aimé conseiller William, lord-archevêque de Cantorbery, primat de toute l'Angleterre et métropolitain.

Suit une circulaire adressée aux membres du clergé, qui paraphrase la lettre de S. M. et recommande de donner la plus grande publicité possible aux charitables intentions de S. M. Cette circulaire est accompagnée d'un relevé ou tableau des souffrances de Stockport dans le Cheshire. La détresse y est si grande, dit-on dans le rapport, qu'après avoir épuisé toutes leurs ressources, de malheureux ouvriers ont été forcés de vendre leurs meubles, leurs habits, leurs couchers, et des femmes même ont été engagées de se défaire de leurs alliances ou anneaux de mariage. A Burnley, dans le Lancashire, même détresse. A Paisley, comme nous l'avons déjà dit hier, la misère est si effroyable, que depuis plusieurs mois, 13,000 personnes sans ouvrage ne sont soutenues que par les contributions perçues en Angleterre, en Ecosse et même dans les Indes.

— On lit dans le *Sun*:

«L'amiral sir Edward Owen, en prenant le commandement de la flotte britannique de la Méditerranée, a publié un ordre du jour dans lequel on remarque les passages suivans: Messieurs les officiers ne doivent pas perdre de vue que cette belle flotte, non-seulement parfaitement armée et équipée, a des devoirs plus nobles à remplir que des évolutions et des manœuvres qui n'auraient pour but que de flatter l'amour-propre des chefs; il faut, au contraire, que l'ordre et la discipline la plus sévère règnent constamment à bord et que la flotte se trouve toujours en état de faire face à *toutes les éventualités qui pourraient se présenter*. Elle doit, par conséquent, n'être sobre de ses permissions d'hommes aux marins de se rendre à terre, et, sous ce rapport, les officiers devront donner l'exemple.»

FRANCE.

On écrit de Paris, le 29 mai:

LL. MM., parties le 28, à midi, du château de Bizy, arrivées à cinq heures du soir, du palais de Dreux. Sur la route, elles ont été accueillies par des témoignages de dévouement et par de vives acclamations.

M. le duc de Mecklenbourg, qui n'avait pas encore présenté à S. M., est parti cette nuit pour la rejoindre en compagnie de M. le duc et de Mme la duchesse d'Orléans.

On assure que le roi et la reine des Belges arriveront également à Paris.

…rnard de Saxe-Weimar, lieutenant-général au … des Pays-Bas, frère du grand-duc régnant, est attendu … de jours à Paris.

… Onis, chargé d'aller chercher en Hollande le fils aîné de … don François de Paule, est parti hier de Paris pour se … à La Haye.

… Onis, pendant son séjour à Paris, a eu plusieurs conférences … chargé d'affaires d'Espagne, et avec l'ambassadeur … terre.

… comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche près la cour … ileries, est attendu à Paris à la fin du mois prochain avec … rtie de sa famille.

… y avait mercredi, une réunion des membres du … 15 … chez M. le comte Molé : il a été décidé que M. Molé répon… dans la prochaine séance aux assertions de M. le comte … Il a paru résulter d'après les paroles de l'ex-ambas… dans la séance d'hier qu'il correspondait directement … la cour des Tuileries, dans l'intérêt de l'alliance anglaise, … il était chargé de détruire l'effet de la politique anti… du chef du cabinet du 15 avril.

Dans la séance du 28, dont nous avons donné hier le com…ment, la Chambre des Députés a adopté l'amendement de … rosse, proposant l'allocation d'une somme nécessaire pour … tien de 8 vaisseaux de ligne et 10 frégates à l'état de dis…ibilité. La Chambre a ensuite voté tous les chapitres du bud… la marine.

… occasion du chapitre, relatif aux dépenses des services … aires aux colonies, un membre a demandé où en étaient les … de la commission de l'abolition de l'esclavage. Le mi… de la marine a déclaré que les intentions du gouverne… sont invariables et que l'abolition de l'esclavage est l'objet … plus constante sollicitude.

…dit dans un des journaux de Paris, à propos de la dis… dans la séance du 28 mai l'article suivant :

… séance de la Chambre des Députés du 28 mai est certaine… une des plus importantes de cette session ; elle a apporté … exception au vote précédent, qui a mis un *veto* sur le droit de … et sur la ratification du traité de 1841.

… Lacrosse a présenté un amendement dont le but est de … tenir notre armement maritime sur un pied respectable au … d'un crédit de 2,918,850 fr., qui permettrait d'entretenir … 000 matelots, et de placer en disponibilité huit vaisseaux de … qu'on proposait de mettre en commission de port.

… près quelques considérations présentées par M. l'amiral La… et par M. le ministre des finances, M. Mauguin a demandé … parole pour soutenir l'amendement ; il a parlé incidemment … droit de visite, et dit que nous n'aurions pas toujours à Lon… des ambassadeurs qui signeront des traités malgré les ins… tions du cabinet. M. le maréchal Sébastiani s'est empressé … demander la parole.

… ambassadeur à Londres, après de longues explications, est … venu de ce fait immense, que la signature du protocole, qui … été considéré par M. Guizot comme un engagement moral, … en lieu *pour ne pas rompre l'alliance anglaise*.

… le traité du droit de visite était le prix de l'alliance an… …

… Sébastiani prétend qu'il était sans instructions de son cabi… , ou du moins qu'il n'avait reçu que copie de la Note envoyée … bonne par M. Molé.

… si ci se trouve placé un incident. M. Desabes était à Londres … mission. L'ambassadeur prétend lui avoir donné communica… de la signature du protocole. M. de Salvandy affirme que … Desabes n'a rien su ou du moins qu'il a gardé le silence vis-à… du cabinet. M. Sébastiani vient à Paris ; il n'est pas question … protocole ni des négociations qui se poursuivent.

… Qui donc dirigeait les affaires ? Est-ce M. Sébastiani qui pre… sur lui d'engager la France dans des négociations malgré le … binet ? Et M. Molé qui ne sait rien, auquel M. Sébastiani ne dit … à ce sujet ! Il y a là-dessous quelque chose d'incompréhen… …

… de Salvandy a soulevé un coin du voile, il a dit des paroles … *cabinet l'a ignoré*. Paroles qu'il faut mettre à côté de celles de … Thiers : *Je ne savais pas tout.*

… de Salvandy a maintenu la vérité de ce qu'il avait affirmé. … comprend maintenant de quelle nature était l'engagement … ral.

… Chambre, il faut lui rendre cette justice, a voulu exprimer … opinion par son vote ; elle a adopté l'amendement de M. La… sse.

… Cela est grave pour le ministère.

… alliance anglaise subsiste, sinon de fait, au moins en princi… le vote de la Chambre l'ébranle sous tous les rapports. Il … onstate l'esprit d'hostilité entre la France et l'Angleterre qui est … sultat du traité du 15 juillet.

On sait qu'un des chauffeurs de la machine sur le chemin … fer de Versailles a été lancé sur la route et qu'il est demeuré … ne fou, pendant plusieurs jours ; cet homme a pu enfin don… quelques détails sur les derniers moments du mécanicien … rges. Au moment où ont été renversés la première locomo… et le tender qui la suivait, ce malheureux a eu les deux jam… coupées. — *A moi Hector !...* s'est-il écrié d'une voix assez … rte... — Mais ces paroles ont été les dernières. Ecrasé, mutilé, … a pas tardé à être consumé dans l'horrible brasier.

— On lit dans un *post-scriptum* du 27 mai, huit heures … matin, du journal de Reims, l'*Industriel de la Cham… gne* :

« On nous annonce à l'instant qu'un incendie considérable a … té, dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, à Notre-Dame-de… sse. Le feu, qui durait encore le 26 au matin, aurait détruit, … us assure-t-on, dans cette localité, vingt-cinq maisons et envi… 50 bâtimens, tant granges que bûchers, dans le faubourg … ssigné sous le nom de faubourg Marchais.

« On dit aussi qu'il y a eu un homme étouffé dans sa cave en … ntant sauver son mobilier, mais nous aimons à croire que ces … uits sont exagérés. »

— Nous lisons dans le *Courrier du Gard* (Montpellier) : … le 21 mai, un accident qui, par une circonstance provi… ntielle, n'a pas eu de suite déplorable, a eu lieu sur le che… de fer, non loin de la station de Frontignan. … pauvre enfant de la Savoie, Balthazar Garin, âgé de dix … portant sa petite boîte de décrotteur, était venu de Cette … pour se cacher à Frontignan au moment où il allait être … dû rendre compte à son chef de cette absence. Le malheu… enfant, qui ne connaissait pas encore les dangers de la … ie, marchait le long de la voie, lorsqu'il entendit derrière … lui le bruit d'un convoi qui arrivait de Montpellier. Les mécanicien, le conducteur et le chauffeur aperçurent à distance une espèce de petit paquet au milieu de la voie. Qu'est-ce ? Devaient-ils continuer ? Telle fut leur première pensée ; puis en approchant ils reconnurent enfin que c'était un enfant endormi. Aussitôt ils tentent d'arrêter le convoi ; mais il était lancé avec trop de force, et ce ne fut que quand la locomotive, son tender et les wagons eurent passé sur le corps du petit malheureux, que le convoi fut arrêté. L'anxiété de ces hommes était extrême, ils coururent et retinrent de dessous les wagons le pauvre petit encore tout endormi, et dont la boîte était brisée, mais qui n'avait pour sa part que les jambes écorchées, surtout la jambe gauche. Transporté aussitôt à la station de Frontignan, il fut visité par M. le docteur Bertrand, qui s'assura que cet accident n'aurait aucune suite.

« En effet, dès le lendemain, à six heures du matin, notre petit bonhomme, ramené à Cette, se présentait à la place de l'Hôtel-de-Ville, muni d'une autre boîte et prêt à servir la pratique. Comment cet enfant a-t-il pu échapper à une mort qui paraissait certaine, puisque le couvrier du foyer de cette locomotive n'est qu'à 20 centimètres du sol et qu'il se trouvait placé dans cet espace si resserré ? Voilà ce qui paraissait d'abord inexplicable ; mais de l'examen des lieux, il est résulté que, par un heureux hasard, l'enfant s'était arrêté dans un endroit où il existe une légère cavité dans le sol, et où les rails, au lieu d'être enterrés aux deux tiers, sont élevés au-dessus de la surface, ce qui a procuré un espace de 30 à 33 centimètres, au lieu de 20 seulement qui existe sur tout le reste de la voie. »

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

On écrit de Luxembourg, le 28 mai :

« La garde d'honneur qui a fait le service exclusivement auprès de la personne de S. M. le roi grand-duc pendant son séjour dans le grand-duché, en juin 1841, s'est à l'instant trouvée réorganisée dès que l'arrivée prochaine de S. M. fut annoncée. Ce corps s'est déjà livré aux exercices qui, l'année dernière, ont contribué à lui donner cette tenue et cette précision dans son extérieur et dans ses manœuvres, que l'on a si généralement et si justement admirées.

» Nous avons annoncé que S. M. le roi grand-duc entrerait dans le grand-duché par la route de Trèves et traverserait les faubourgs de la ville pour se rendre directement à Walferdange, dans la maison de l'ancien haras qui a été appropriée à la résidence du souverain. S. M. a manifesté le désir d'être logée sans faste et de ménager les dépenses de manière à les limiter dans les bornes des plus strictes convenances. Les travaux exécutés dans le bâtiment de Walferdange, sous la direction de M. le conseiller Wirtz, ont parfaitement répondu à cette intention, sans néanmoins que le palais, pour ainsi dire improvisé, laisse à regretter le moindre aménagement indispensable, tant sous le rapport de la dignité que réclame un séjour royal, que sous celui de l'agrément. On sait que la localité offre, par sa situation même, dans une vallée très pittoresque, l'aspect le plus romantique, et que, dans l'espace d'un quart d'heure, le roi peut être rendu à Luxembourg. On assure que S. M. fera, mardi 7 juin, une entrée solennelle dans la ville, pour se rendre à l'hôtel du gouvernement où aura lieu l'ouverture de la première session des Etats du pays. »

BELGIQUE.

La Chambre des Représentans a continué le 28 mai la discussion du projet de loi modificatif de la loi communale, en ce qui concerne la nomination des bourgmestres.

M. Vandenbossche a présenté une nouvelle série d'amendemens ou de dispositions additionnelles. L'honorable député d'Alost voudrait que les conseillers et les échevins fussent élus directement par l'assemblée des électeurs, et que les bourgmestres fussent élus au scrutin parmi le conseil, et parmi les conseillers à l'exclusion des échevins.

La seconde disposition a pour but de comminer des peines contre ceux qui par menace ou promesses auraient influencé les élections. Ces délits seraient déférés à la cour de cassation qui prononcerait contre les coupables l'inhabileté pendant un an à exercer toute fonction gouvernementale, et la privation du droit électoral pendant les deux élections suivantes. La peine serait double en cas de récidive.

Enfin, par un troisième amendement M. Vandenbossche voudrait que les commissaires d'arrondissement fussent autorisés à envoyer aux frais des communes des commissaires spéciaux pour recueillir des renseignemens ou faire exécuter les lois et ordonnances, lorsque le collége échevinal serait en retard de le faire après deux avertissemens donnés à huit jours d'intervalle.

— On écrit d'Anvers, le 28 mai :

Depuis deux jours il est arrivé en cette ville, par le chemin de fer, près de trois cents émigrans allemands qui vont s'embarquer sur le trois mâts américain *Harvest*, cap. Welsch. On nous assure que les trois mâts américains *Albret*, cap. Henchman, et *Navigator*, cap. Kennedy attendent également d'autres émigrans qui doivent encore arriver de l'Allemagne. On remarque parmi eux des familles entières où les enfans se trouvent à côté d'hommes sexagénaires. Les émigrans allemands se dirigent tous vers le nord de l'Amérique, tandis que les Anglais qui émigrent prennent leur direction vers l'hémisphère austral et vont peupler la Nouvelle Galles du sud (Nouvelle-Hollande) et la nouvelle Zélande.

— Nous avons signalé par un mot dans notre n° du 28 mai dernier le peu d'attention que prête une partie de la Chambre des représentans à Bruxelles aux discours des membres appartenant à une opinion autre que la leur. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal belge :

« C'était un spectacle fort curieux et fort triste tout ensemble, je vous l'assure, que celui que présentait la Chambre dans ses deux séances de mardi et de mercredi ; séances mémorables à plus d'un titre, et dont, il faut l'espérer pour l'avenir de la Belgique, le souvenir ne sera pas effacé par de prochaines élections. D'abord, ce qui saisissait au premier coup d'œil, c'était l'irritation que manifestaient nos honorables de la droite, aussitôt qu'un membre de l'opposition prenait la parole ; j'ai suivi attentivement cette discussion, et je vais vous donner quelques renseignemens sur la stratégie de nos *démolisseurs*.

» Aussitôt qu'un *conservateur* commence à parler, il se forme d'abord dans la salle, à l'intérieur de laquelle se trouve adossé le banc où siégent MM. de Decker, Dechamps, de Man d'Attenrode, des groupes qui entament à voix haute une conversation factice, dont le but est de couvrir la voix de l'orateur ; en même temps, et sur le banc immédiatement derrière celui où siége l'honorable M. Pirson, MM. de Meer de Morsel, de Potter, de Smet exécutent la même manœuvre, quand le bruit devient par trop fort, c'est-à-dire complétement scandaleux, le président l'allon frappe à deux ou trois reprises sur son bureau, ce qui amène un petit temps d'interruption, mais c'est pour recommencer de plus belle, et alors l'impartial président se résigne à laisser faire. C'est alors de ce dernier banc que partent les *oh ! oh !* les *ah ! ah !* les ricanemens bientôt répétés par le reste des compères.

» Dans la dernière séance, celle de mercredi, il y a eu un perfectionnement remarquable et que je dois vous signaler en désignant l'inventeur. — L'honorable M. de Meer de Morsel, étendu négligemment sur son banc, selon son habitude à l'américaine, s'était emparé de deux couvercles d'encrier en porcelaine, et s'amusait *sans cesse* à les entrechoquer et retourner l'un sur l'autre, ce qui produisait une espèce de cliquetis fort impatientant, mais dont M. de Meer paraissait excessivement satisfait, car tout le temps que durait le discours d'un orateur opposant, il ne cessait, lui, de se livrer à cet intéressant délassement qu'il interrompait dès que M. de Theux ou M. Nothomb prenait la parole.

» Tout cela, c'est pour le commencement de la discussion ; quand il n'est pas possible de l'étouffer tout-à-fait, voici maintenant comment on agit après qu'on a mis tout en œuvre pour empêcher d'être entendus les orateurs auxquels on n'a pu ravir la parole : au deuxième ou au troisième discours, selon le cas, du milieu d'un des petits groupes dont j'ai parlé en premier lieu, partent un ou deux *assez !* jetés *mezza voce*, puis de ceux de Decker, Dechamps, De Man d'Attenrode dit tout bas *la clôture ?* ou bien : *aux voix !* L'honorable M. de Meer ne manque pas d'élever d'un ton, et le crescendo vient aboutir, par M. de Nef et deux ou trois voisins, jusqu'au banc des honorables de Meer, de Potter et Desmet, ceci est pour la première évolution. A la seconde, le mouvement recommence toujours en décrivant le même demi-cercle, et alors le reste de la majorité s'enflamme à son tour, les cris se répètent sur toute la ligne, et la discussion est close. Voilà, messieurs, ce que l'on appelle de la stratégie parlementaire. Pas n'est besoin de vous dire que cette magnifique combinaison a été mise en œuvre dans la discussion qui vient d'avoir lieu, et ma foi, avec un ensemble qui fait beaucoup d'honneur à l'instructeur et à l'intelligence automatique des exécutans.

« J'étais allé hier à Louvain, et je prenais le chemin de fer pour revenir. Un des gardes du convoi que je connais depuis longtemps, me dit : Oh ! oh, monsieur, nous irons bien aujourd'hui, nous avons *Hélène*. — Qu'est-ce que cela, *Hélène* ? — Ah ! fit-il, c'est le nom de la machine, c'est aussi celui d'une des filles de M. Nothomb ; la seconde, Maria, a également donné son nom à une locomotive, et si vous allez à Gand, vous avez la chance d'être remorqué par *Voltaire* ; c'est une galanterie que les employés du chemin de fer ont faite à M. le ministre. Je ne fis aucune réflexion à cet employé subalterne, mais je pensai en moi-même que cela sentait furieusement son Janot devenu le marquis de la Janotière.

» Vous rappelez-vous, messieurs, que, lors de l'inauguration de la station de Malines, le nom de l'honorable M. Rogier fut omis complétement, pour laisser resplendir celui de M. de Theux, qu'on poussa l'inconvenance jusqu'au point de ne pas même adresser une invitation spéciale au créateur du chemin de fer belge qui ne parut à cette cérémonie d'inauguration que confondu dans la foule, et que son nom ne figura nulle part ?

» J'ajouterai que nous revînmes ensemble par la diligence, avec cette différence encore que moi obscur particulier, j'étais assez commodément assis dans l'intérieur, et que le ministre auquel on devait la pensée et l'exécution de cette magnifique entreprise, revenait modestement grimpé sur l'impériale. Ce qui fit dire au *Courrier Belge* d'alors... que M. Rogier avait été le Christophe Colomb du chemin et que M. Detheux en était l'Américic Vespuce. Ce qui était aussi vrai que mordant et spirituel ! *Sic vos non vobis*, en voilà encore une preuve à l'appui. Virgile, Horace, Molière, Lafontaine et Boileau sont les poëtes de circonstance pour tous les temps et toutes les époques. Au train dont vont les choses, il est fort à craindre qu'une bonne partie de Juvenal ne devienne également applicable à notre chère Belgique. »

Théâtre-Royal-Français.

LA JUIVE. — LES CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES.

On est vraiment tenté de dire à M. Duffeyte ces paroles que Boileau adressait à Louis XIV :

Grand roi cessez de vaincre ou je cesse d'écrire.

En effet, à chaque nouvelle représentation ce sont de nouveaux et de plus brillans succès à enregistrer ; à chaque soirée le talent de l'artiste grandit et se développe davantage, et l'enthousiasme du public s'accroît dans la même mesure. Vivement applaudi pendant tout le cours de la représentation de samedi, [illegible] a été rappelé à grands cris après la chute du [illegible] salué par les bravos long-temps répétés de toute la [illegible] exception de deux ou trois personnes qui [illegible] tout à l'heure, M. Duffeyte, [illegible] et si dramatique d'*Eléazar* avec un [illegible] scène du 4e acte surtout, il a été admirable. C'est là, si l'on s'en souvient, que l'on a dû trouver la confirmation de ce que nous avions dit auparavant, sur l'effet magique qu'il produit par l'emploi bien entendu de la voix de tête ou de fausset. M. Duffeyte est le premier qui ait chanté, en fausset, et avec [illegible] cœur le passage : *le cœur hélas ! me manque*, qui n'est quelquefois [illegible] aux yeux du nombreux et fort bien choisi ressortir la vigueur

avec laquelle *Eléazar*, arrivé au paroxisme de l'exaltation ou plutôt du fanatisme religieux, répète les mêmes paroles à la fin de l'air.

Dans ce touchant passage

« Entendez-vous une voix qui me crie :
» Présentez-moi de la mort qui m'attend,
» Je sois si jeune, et je tiens à la vie,
» Mon père, épargnez votre enfant. »

le chanteur avait des larmes dans la voix, et, certes, il y en avait également dans les yeux de son auditoire. Jamais nous n'avons entendu rendre ce délicieux morceau avec une expression plus vraie et plus attendrissante. En un mot, le triomphe de notre 1er ténor dans toute cette scène a été complet et du meilleur aloi ; les juges les plus difficiles ont été pleinement satisfaits ; les hommes les plus froids ont été profondément émus.

Il y a eu, comme nous le disions tantôt, deux endroits où il nous semblait que l'exécution laissât quelque chose à désirer. Il suffira de les signaler à l'excellent artiste, pour être certain qu'il y fera attention à une prochaine représentation. Le premier est dans la scène du second acte, au moment où, *Léopold* ayant avoué qu'il n'est pas un enfant d'Israel, *Eléazar* s'écrie : *Chrétien !* Il n'y avait pas là dans son accent, cette fureur terrible, avant-coureur certain du coup de poignard qui en est la suite et que la main de *Rachel* seule vient à détourner du cœur de son amant. Ce cri doit remplir d'effroi l'ame du spectateur, tandis que si nous en avons bien jugé, l'auditoire est resté froid.

Le second endroit où M. Duffeyte nous a moins satisfait, est dans le *Duo*, avec le *Cardinal*, quand, à la demande de *Brogni* : quel était celui par qui sa fille avait été sauvée, *Eléazar* répond

Tu ne le sauras pas !

Ici tout le caractère féroce du fanatique, qui ressent une joie infernale à l'idée que sa vengeance est assurée, doit se manifester dans le geste, l'expression du visage et, surtout, dans le son et l'inflexion de voix de l'acteur. C'est un du plus beaux mais aussi un des plus difficiles passages du rôle. L'intelligence de M. Duffeyte a dû lui indiquer cela, et son grand art le mettra bientôt à même de se montrer, dans cet endroit, aussi parfait que dans les autres.

Une troisième remarque, que nous ne saurions négliger de faire, est d'une nature générale, et se rapporte à une manière de chanter certains passages du *Cantabile*, qui nous semble une faute de méthode. Nous l'avons déjà signalée, mais peut-être ne nous sommes-nous pas exprimé assez exactement alors. M. Duffeyte double parfois les voyelles, là où l'on ne saurait, selon nous, se permettre de passer la voix, comme on dit en terme d'art. Ce n'est qu'avec beaucoup de sobriété qu'il faut user de ce moyen, et seulement à la fin d'une phrase musicale très expressive. Nous n'admettrons jamais qu'on puisse l'employer avant que la phrase ne soit achevée. Ainsi dans ces vers du 2e acte :

O Dieu de nos pères !
Toi qui nous éclaires
Parmi nous descends !

M. Duffeyte double la diphthongue *ai* dans le mot qui termine le second vers, ce qui fait que l'on entend :

Toi qui nous éclai-he-res !

De même dans *Guillaume Tell*, M. Duffeyte chante.

O Mathilde, ido-o-le de mon ame.

L'oreille musicale ne saurait supporter cela.

Nous ne multiplierons pas les citations ; mais nous croyons pouvoir assurer, que ce n'est pas nous seuls qui ayons été frappé de ce défaut, dont il sera du reste si facile à M. Duffeyte de se corriger, et qu'il nous pardonnera, sans doute, de lui avoir fait remarquer.

Nous engageons beaucoup les amateurs qui veulent voir notre premier ténor dans tout l'éclat de son magnifique talent, de ne pas négliger la représentation de *La Favorite*, jeudi prochain.

Le rôle de *Rachel* est un des meilleurs de Mad. Fleury, et comme à l'ordinaire elle y a recueilli samedi une ample moisson d'applaudissemens bien mérités.

Le spectacle a commencé par un vaudeville très-gai *Les Circonstances atténuantes*, qui a été parfaitement joué par MM. Vernet, Fleury et Mlle Dorsan, et que l'on reverra avec plaisir.

VARIÉTÉS.

EXCURSION AUX ILES EOLIENNES

LIPARI.

(*Suite et fin.* — Voir notre n° 126.)

Le cratère de Stromboli a la forme d'un vaste entonnoir, au fond et au milieu duquel est une ouverture par laquelle entrerait un homme à peu près, et qui communique avec le foyer intérieur de la montagne : c'est cette ouverture qui, pareille à la bouche d'un canon, lance une pluie de projectiles qui en retombant dans le cratère entraînent avec eux, sur sa pente inclinée, des pierres, des cendres et de la lave, lesquelles en roulant vers le fond bouchent cet entonnoir ; alors le volcan semble rassembler ses forces pendant quelques minutes comprimé qu'il est par la clôture de sa soupape ; mais au bout d'un instant, sa fumée tremble comme haletante ; on entend un mugissement sourd courir dans les flancs creux de la montagne ; enfin, la canonnade éclate de nouveau, lançant à deux cents pieds au dessus du sommet le plus élevé de nouvelles pierres et de nouvelle lave qui, en retombant et en refermant l'orifice du passage, préparent une nouvelle éruption.

Vu d'où nous étions, c'est-à-dire de haut en bas, ce spectacle est superbe et effrayant ; à chaque convulsion intérieure qu'éprouve la montagne, on la sent frémir sous soi, et il semble qu'elle va s'entr'ouvrir, puis vient l'explosion pareille à un arbre gigantesque de flamme et de fumée, qui secoue ses feuilles de lave.

Pendant que nous examinions ce spectacle, le vent changea tout-à-coup. Nous nous en aperçûmes à la fumée du cratère qui, au lieu de continuer à s'abaisser de nous, ainsi qu'elle l'avait fait jusqu'alors : plia sur elle-même comme une colonne qui faiblit, et se dirigea de notre côté, nous enveloppa de ses tourbillons avant que nous eussions eu le temps de nous éloigner. En même temps la pluie de lave et de pierres, cédant à la même influence, tomba tout autour de nous. Nous fûmes bientôt aveuglés par la fumée ; et, tels que des boulets lancés par projectiles, nous fîmes donc une retraite très-précipitée vers un endroit complétement à l'abri de cette grêle de pierres et plus rapproché du rivage, à l'exception de Piron qui restait, mouché en arrière, et ramassait à la pince à mon usage et à celui de Jadin, et, après cette fanfaronnade toute française, vint nous rejoindre tranquillement.

Quant à Mylord, il fallut le retenir par la peau du cou, attendu qu'il voulait se jeter sur cette lave ardente, comme il avait l'habitude de le faire sur les fusées, les marrons et autres pièces d'artifice.

Notre retraite opérée nous nous trouvâmes mieux encore dans cette seconde position que dans la première, nous étions rapprochés de l'orifice du cratère, qui n'était plus distant de nous que d'une vingtaine de pas et que nous dominions de cinquante pieds à peine. Du point où nous étions placés, nous pouvions distinguer plus facilement encore le travail incessant de cette grande machine, et voir la flamme en sortir presque continuellement. La nuit, ce spectacle doit être quelque chose de splendide.

Il était plus de deux heures quand nous songeâmes à partir, il est vrai que les gens nous avaient dit qu'il ne nous fallait pas plus de trois quarts d'heure pour regagner le village. J'avoue que je n'étais pas sans inquiétude sur la façon dont s'exécuterait cette course si rapide ; je sais que presque toujours on descend plus vite qu'on ne monte, mais je sais aussi, et par expérience, que presque toujours la descente est plus dangereuse que la montée ou la moins que de rencontrer sur notre chemin des passages tout-à-fait impraticables, je ne comprenais rien de pire que ce que nous avions eu en venant.

Nous fûmes bientôt tirés d'embarras ; après un quart d'heure de marche, sous un soleil dévorant, nous arrivâmes à cette grande nappe de cendres que nous avions déjà traversée à son sommet, et qui descendait jusqu'à la mer par une inclinaison tellement rapide, qu'il n'y avait que la friabilité du terrain même qui put nous soutenir. Il n'y avait pas à reculer, il fallait s'en aller par là où par le chemin que nous avions pris en venant ; nous nous aventurâmes sur cette mer de cendres, outre sa position presque verticale qui m'avait frappé d'abord, exposée tous les jours au soleil, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi elle était littéralement bouillante.

Nous nous y élançâmes en courant ; Mylord nous précédait, ne marchant que par bonds et par sauts ; de qui donnait à sa figure une apparence de gaîté qui faisait plaisir à voir. Je fis remarquer à Jadin que de nous tous c'était Mylord qui paraissait le plus content, lorsque tout-à-coup nous avisâmes la véritable cause de cette apparente allégresse : la malheureuse bête, plongée jusqu'au cou dans cette cendre bouillante, cuisait comme une châtaigne ; nous l'appelâmes, il s'arrêta, houdissant sur place, en un instant nous fûmes près de lui, et Jadin le prit dans ses bras.

Le malheureux animal était dans un état déplorable ; il avait les yeux sanglans, la gueule ouverte, la langue pendante, tout son corps, chauffé au rouge, était devenu rose tendre, il haletait à faire croire qu'il allait rendre son ame.

Nous-mêmes étions écrasés de fatigue et de chaleur. Nous avisâmes un rocher qui surplombait et qui jetait un peu d'ombre sur ce tapis de feu, nous gagnâmes son abri, tandis qu'un de nos guides allait à une fontaine qu'il prétendait exister aux environs, nous chercher un peu d'eau dans une tasse en cuir.

Au bout d'un quart d'heure, nous le vîmes revenir : il avait trouvé la fontaine à peu près tarie ; il avait cependant, moitié sable, moitié eau, rempli notre tasse, pendant sa course, le sable s'était précipité de telle sorte qu'en arrivant le liquide était potable : nous bûmes l'eau, Jadin et moi ; Mylord mangea la boue.

Après une halte d'une demi-heure, nous nous remîmes en route, toujours courant, car nos guides étaient aussi pressés que nous d'arriver de l'autre côté de ce désert de cendre ; nos matelots surtout, qui marchaient pieds nus, avaient les jambes excoriées jusqu'au genou.

Nous parvînmes enfin à l'extrémité de ce nouveau lac de Sodome, et nous nous retrouvâmes dans une oasis de vignes, de grenadiers et d'oliviers. Nous n'eûmes pas le courage d'aller plus loin. Nous nous couchâmes dans l'herbe, et nos guides nous apportèrent une brassée de raisins et plein un chapeau de figues d'Inde.

C'était à merveille pour nous, mais il n'y avait pas dans tout cela la moindre goutte d'eau à boire pour notre pauvre Mylord, lorsque nous nous aperçûmes qu'il dévorait la pelure des figues et le reste des grappes de raisin. Nous lui fîmes alors part de notre repas, et pour la première et la dernière fois de sa vie, probablement, il dîna moitié figue moitié raisin.

J'ai eu souvent envie de me mettre à la place de Mylord et d'écrire ses *Mémoires* comme Hoffmann a écrit ceux du chat Moor. Je suis convaincu qu'il y aurait, au point de vue canin (je demande pardon à l'Académie de ce mot), des aperçus extrêmement nouveaux sur les peuples qu'il a visités et les pays qu'il a parcourus.

Un quart d'heure après cette halte nous étions au village, consignant sur nos tablettes cette observation judicieuse que les volcans se suivent et ne se ressemblent pas : nous avions manqué geler en montant sur l'Etna ; nous avions pensé rôtir en descendant de Stromboli.

Aussi étendîmes-nous, Jadin et moi, la main sur la montagne, et jurâmes-nous, au mépris du Vésuve, que Stromboli était le dernier volcan avec lequel nous ferions connaissance.

Outre le métier de vigneron et de marchand de raisins secs, qui sont les deux principales industries de l'île, les Stromboliotes font aussi d'excellens marins. Ce fut sans doute grâce à cette qualité que l'on fit de leur île la succursale de Lipari et le magasin où le roi Eole renfermait ses vents et ses tempêtes. Au reste, ces dispositions nautiques n'avaient point échappé aux Anglais, qui, lors de leur occupation de la Sicile, recrutaient tous les ans dans l'archipel liparien trois ou quatre cents matelots.

ANNONCES.

A LOUER

au centre de la ville, UN QUARTIER très-bien meublé, composé de trois pièces.

S'adresser au bureau de cette feuille.

Par privilége exclusif de S.M. l'empereur de toutes les Russies

Dunkerque et St.-Pétersbourg.

Le bateau à vapeur français de première classe, *le Sphinx*, par le capitaine Lefort, est parti de Dunkerque le 20 mai dernier. S'adresser pour fret et passage à M. Rolland et à M. Vidal, courtier de navires à Dunkerque, ou à M. Châteauneuf jeune, à Montmartre n° 8 à Paris.

Société des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam.

SERVICE ENTRE AMSTERDAM ET HAMBOURG

EN CORRESPONDANCE DE LUBECK ET ST. PÉTERSBOURG.

Traversée 30 heures.

Départs : d'Amsterdam les 5, 10, 15, 20, 25 et 30, } de chaque
d'Hambourg les 5, 10, 15, 20, 25 et 30, } port.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 30 MAI.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 28 mai.	Cours du 30 mai. Fluctuations	
Dette active.	3		de 101 1/8	à 101 1/4
d° d°	2½		» 52	» 52 1/8
d° différée				
billets de chance.			» 26 1/2	»
Syndicat	4½		» 93 1/16	» 93 1/8
d°	3½		» 77	»
Société de Commerce	4½	152 1/2	» 152	» 152 1/2
d° nouvelle	4			
Emprunt de 1836	4			
d° des Indes.	5		» 98 1/8	» 99
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5		» 105 1/4	» 105 1/8
H° d° 1828 & 1829.	5		» 105 1/8	
Inscr. au G. L.	6			
Certific. au d°	6			
d° à Hambourg	5			
d° à Londres 1822.	5			
d° inscription 1831/32.	5		» 98 1/8	
Emprunt de 1840.	4		» 89 1/8	
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4			
Act. Lot. de 50 Rix				
ESPAGNE.				
Perp. em. Amsterdam	5			
d° à Londres	3			
Passive.	5		» 4 7/8	
Dette différée à Paris				
Deffered				
Arbitrage	5	20 7/8	» 20 13/16	» 20 15/16
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4		» 95 1/8	» 95 1/4
d° métalliques.	5		» 107 1/8	» 107 1/2
d° d°	2½			
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5			
d° à Naples.	5			
d° à Londres.	5			
DANEMARCK.				
Obl. à Londres.	3			
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3			
FRANCE. Inscr. au G. L.	3			
POLOGNE. Act. 1835				
BRESIL. Cons. Ann.	5		» 68 5/8	
MEXIQUE. d° d°	5			
COLOMBIE. emp. 1824.	6			
PEROU. d° d°	6			
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres.	3			

BOURSE DE LONDRES DU 28 MAI.

Cons. 3 °/₀	93 1/8 P.
Holl. dette act. 2½ °/₀	52
Dito dito 5 °/₀	101 1/8
Dito Emprunt 1837, 5 °/₀	—
Espagne.	24
Portug. (nouv.)	38 1/8
Russes.	—

BOURSE DE VIENNE DU 23 MAI.

Métalliques, 5 °/₀	108 1/8	Lots de 1834.	
Dito, 4 °/₀	99 1/8	Actions de la Banque	
Dito 3 °/₀	76 1/8		

BOURSE D'ANVERS DU 30 MAI.

	Int.	
Métaliques.	5	111 3/8
Naples	5	—
Ardouin.	5	21
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive.	5	5 1/8
Lots de Hesse		25 1/2

Cours après la Bourse (2 3/4 heures) :

Ardonin 21 P.

Idem, Primes au 9/10 juin 21 1/4 dont 1/4 P.

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 379, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur de commissionnaire, à Paris, *Rue des Filles-St.-Thomas (Place de la Bourse)*, n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.